



Construction d'un atelier devant mon mur de garage

Par mellodie

Bonjour mon voisin veut installé un atelier en bois devant mon mur de garage, garage déclaré catastrophes naturelles - retrait gonflement des argiles - pas encore consolidé.

Je n'ai pas plus de renseignements pour l'instant. je ne sais pas si il y aura des fondations, ni si une étude de sol a été faite, ni a combien de cms de mon mur.... Apparemment cet atelier fera plus de 20 m2 car il a un permis de construire. Quels sont les risques? fissures dans mon mur?, effondrement ? Quelles précautions dois-je prendre?

Merci pour tous vos conseils. Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si le permis a été accordé, vous pouvez le contester, mais apparemment vous n'avez pas d'argument recevable.

Vous pouvez toutefois faire établir un constat de l'état de votre garage par un commissaire de justice, afin de pouvoir prouver, s'il y a lieu, des dommages consécutifs à la construction du voisin.